

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 9 juillet 2010  
(convocation du 28 juin 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Neuf Juillet Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François à partir de 10h15	M. CHARRIER Alain à M. GUICHOUX Jacques de 9h50 à 10h20
M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas	Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe	M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
M. GAUTE Jean-Michel à M. RAYNAL Franck	M. DUPOUY Alain à M. DUCASSOU Dominique
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques	Mme EL KHADIR Samira à Mme DELTIMPLE Nathalie jusqu'à 10h30
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert jusqu'à 10h15	M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. LAMAISON Serge à Mme. BALLOT Chantal	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10h05
Mme LIRE Marie Françoise à Mme. LAURENT Wanda	M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DAVID Yohan
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre	M. JOANDET Franck à Mme NOEL Marie-Claude à compter de 10h35
M. SAINTE-MARIE Michel à M. LABISTE Bernard à partir de 10h35	M. LOTHAIER Pierre à Mme. TOUTON Elisabeth
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FREYGEFOND Ludovic	M. MANGON Jacques à M. ROBERT Fabien
M. ANZIANI Alain à Mme. EWANS Marie-Christine	M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques
M. BAUDRY Claude à M. SAINTE-MARIE Michel	Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles	M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
	Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Financements européens 2007-2013 - Objectif Compétitivité Régionale et  
Emploi -**

**LORMONT - ORU Génicart - Requalification de l'avenue de Paris -**

**Autorisations - Approbation**

Monsieur FAVROUL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté urbaine de Bordeaux intervient, dans le cadre de ses compétences, aux côtés de nombreux acteurs impliqués dans la politique de la ville et les opérations de rénovation urbaine.

Ainsi, elle participe au programme d'accompagnement de l'Opération de Renouvellement Urbain Génicart à Lormont, notamment par la requalification de voiries.

Par délibération n°2008/0502 du 18 juillet 2008, vous avez validé la réalisation des travaux de requalification de l'avenue de Paris à Lormont, qui borde le quartier de Génicart, dans sa section allant du giratoire Carnot à la voie SNCF.

Cette opération, qui ne bénéficie plus de financements de l'ANRU, est en revanche susceptible de faire l'objet d'un soutien de la part de l'Union Européenne, au titre du Feder – axe 4, mesure 2, plus particulièrement axé sur le développement des quartiers sensibles.

Le budget global de l'opération, sous réserve d'éligibilité, est de 2 877 817,13 € HT ; le plan de financement incluant la participation du FEDER à hauteur de 30%, serait le suivant:

<b>Partenaires</b>	<b>Montant en €</b>	<b>%</b>
Union Européenne (FEDER)	863 345,00	30
CUB	2 014 472,13	70
<b>Total</b>	<b>2 877 817,13</b>	<b>100</b>

Ceci étant exposé, il vous est demandé Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

**Vu**

- l'article L5215-19 du Code Général des Collectivités Territoriales
- la délibération 2008/0502 du 18 juillet 2008 autorisant la consultation relative à l'opération de requalification de l'avenue de Paris à Lormont (section Carnot/voie SNCF)
- la convention du projet de renouvellement urbain et social de Génicart, en date du 21 novembre 2006

**Entendu** le rapport de présentation,

**Considérant** que la demande de financement auprès de l'Union Européenne (FEDER) est nécessaire à la bonne exécution du projet et qu'elle correspond aux objectifs développés par la politique régionale européenne,

**Décide**

Art 1 : d'autoriser le Président de la Communauté Urbaine à déposer une demande de subvention européenne pour les travaux liés à l'avenue de Paris à Lormont. La recette correspondante sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours : chapitre 13, article 1321, fonction 8220, CRB D630, programme HC00

Art 2 : d'autoriser le Président de la Communauté Urbaine à signer tous documents liés à cette demande de subvention

Art 3 : d'approuver le plan de financement présenté ci-dessus, intégrant la participation demandée de l'Union Européenne à hauteur de 30% du total éligible

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 9 juillet 2010,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
27 JUILLET 2010**

**PUBLIÉ LE : 27 JUILLET 2010**

M. JEAN-PIERRE FAVROUL